

**MUNICIPALITÉ****PREAVIS N° 02/2019****CONCERNANT UNE DEMANDE DE CRÉDIT POUR TRAVAUX DE DÉMOLITION DES
SANITAIRES À LA PLAGE DE MIES ET ACQUISITION D'UN CONTENEUR DOUBLE WC**

Municipal responsable : Claude Hilfiker

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Les sanitaires existants au lieu-dit l'Epine à proximité du chantier naval et de la plage de Mies se trouvent dans un état de délabrement et d'insalubrité avancé. Il est dès lors difficile, voire impossible d'assurer leur nettoyage et entretien régulier. Ces locaux sont de toute façon voués à être démolis dans le cadre de la mise à ciel ouvert du Torry prévue entre 2020 et 2021.

2. Considérations

Du fait de leur âge et d'incivilités et actes de vandalisme répétés, l'état des sanitaires de la plage est tel que des investissements importants devraient être consentis pour les rendre salubres. De tels investissements ne se justifient plus, compte tenu du fait qu'ils devront de toute façon être démolis dans une année ou deux pour faire place au Torry remis à ciel ouvert.

Les agents de sécurité et le personnel en charge de leur entretien, ainsi que les utilisateurs nous ont signalé de manière répétée que ces locaux sanitaires étaient souillés et impropres à être utilisés. De fait, en période estivale et en particulier durant les week-ends, nos concierges ont dû intervenir maintes fois en dehors des heures régulières pour les nettoyer et remettre en état ce qui pouvait l'être.

La période des grands chantiers à venir (rénovation du chantier naval, mise à ciel ouvert du Torry, construction d'un port et d'aménagements terrestres divers) nécessite de prévoir des espaces pour les installations de chantier et le passage de gros engins.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de démolir ces locaux le plus rapidement possible et de les remplacer par un conteneur double WC qui pourra être déplacé si nécessaire durant la période des travaux ces deux prochaines années, en attendant de pouvoir proposer une solution définitive d'ici 2020-2021.

A terme, il est prévu de construire deux nouveaux blocs de sanitaires publics, un vers l'entrée de la plage de Mies et l'autre vers l'accès de la buvette et de la future place de jeux/détente côté Tannay. Devant l'incertitude quant à la date de leur réalisation, nous préférons opter durant une période transitoire de deux ans en faveur d'une solution provisoire telle que proposée ci-après.

3. Aspects financiers

Les coûts de diagnostic amiante, désamiantage et démolition, ainsi que ceux pour l'achat d'un conteneur WC provisoire sont devisés comme suit (tous montants HT, sauf indication):

Rubrique	Prix en CHF
Diagnostic amiante	1'000.--
Désamiantage	9'000.--
Démolition	30'000.--
Divers et imprévus 20% sur la démolition	8'000.--
Achat et installation d'un conteneur double WC sur la plage	20'000.--
Sous-Total	68'000.--
TVA 7.7% :	5'236.--
Total TTC :	73'236.--
Arrondi à (TTC)	75'000.--

Il est à noter que le montant dédié à la démolition est imputable essentiellement à la renaturation du Torry pour laquelle un préavis sera soumis à votre Conseil dès que les études seront finalisées. Il nous apparaît cependant logique que ce soit Mies qui paye pour la démolition de ce bâtiment situé sur son territoire et dont la commune est propriétaire, au même titre que Tannay a financé la démolition de ses locaux sanitaires.

S'agissant de l'achat d'un conteneur double WC, celui-ci bénéficiera aux visiteurs de la zone lacustre des deux communes pendant la période des chantiers, puis pourra être utilisé, par la suite, lors de manifestations ou d'autres chantiers.

4. Conclusion

Ces travaux revêtent un caractère urgent, car il s'agit de pouvoir disposer rapidement de l'espace et de proposer une solution hygiénique pour les WC dès le mois d'avril 2019.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, la Municipalité invite les Conseillères et Conseillers communaux à accepter ce préavis.

LE CONSEIL COMMUNAL DE MIES

vu le préavis N° 02/2019 de la Municipalité concernant une demande de crédit pour travaux de démolition des sanitaires à la plage de Mies et acquisition d'un conteneur double WC,

vu les rapports des Commissions des travaux et des finances,

attendu que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1/ d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de démolition des sanitaires actuels et d'acquérir des WC provisoires,

2/ d'accorder à la Municipalité à cet effet un crédit de CHF 75'000.— TTC,

3/ de prélever ce montant sur la trésorerie courante.

Le Syndic
P-A. SCHMIDT

La Municipalité

Le Municipal responsable
C. HILBER

La Secrétaire
Y. HERNACH



[Handwritten signature of P-A. Schmidt]

[Handwritten signature of C. Hilber]